

Vivre VERTEILLAC!

juillet
2025

#16

TOUTE L'ACTUALITÉ DU VILLAGE

LETTRE DU MAIRE

Le dernier bulletin était dédié à l'arrivée de la Fibre Optique, celui-ci est un retour à un bulletin d'information générale ! Vous y trouverez un focus sur la mobilité (les possibilités de transports) à Verteillac, des informations relatives aux projets en cours (nouveau quartier, passage Magne et boucherie) et bien sûr des contenus liés à des nouveautés pratiques.

Vous le savez, les événements s'enchaînent dans notre Village Vivant... Comme l'affirme l'écrivain contemporain français Laurent Gounelle, « L'existence est un mouvement perpétuel, tout change à chaque instant, et la résistance à ce changement ne peut mener qu'au malheur. C'est la confiance en la vie qui permet d'avancer, de rebondir, et finalement d'apprécier ce qui arrive ». Nous vous parlerons donc dans ce bulletin municipal de l'évènement, si important pour notre village, qu'est notre fête du sport, mais encore du parcours de santé reliant le centre bourg au site des tourbières, du programme de l'été, de l'arrivée de panneaux étranges dans le centre du village, des nouvelles activités économiques, de la vie de notre école et de sa cantine, de notre nouveau chemin de randonnée « die Dema », de ce qui s'est passé le 8 mai, etc...

Un petit retour personnel sur ce dernier 8 mai... Je tiens à partager la double émotion ressentie lors de l'évènement « die Dema » : une forte implication du public quant au devoir de mémoire et un grand sentiment de fierté envers nos bénévoles (jeunes et moins jeunes) qui ont par leur engagement et leur enthousiasme transformé ce coup d'essai en une belle réussite. Quand on parle du rôle primordial des bénévoles dans une commune, je cite souvent nos bénévoles anglaises qui, toutes les semaines, interviennent au sein de notre maison d'assistantes maternelles et de notre école afin d'éveiller puis de former nos chers enfants à la langue anglaise. Quoi de plus noble, de plus essentiel, de plus beau que ce don de soi pour l'éducation de notre jeunesse ?

Je vous invite à rester encore dans l'émotion en lisant la fantaisie « Allez, on va chez Merlaud ! » de Mme Françoise Donnarieix, arrière-petite-fille de notre célèbre maire Mr Amédée Coudret, qui suit avec grand intérêt depuis Paris notre vie locale ! Merci à elle pour cet écrit !

Cet élan de participation citoyenne animera encore la commune toute cette année, mais j'attire votre attention sur deux actions. La première consistera à trouver un joli nom au projet du Nouveau Quartier qui s'achèvera au quatrième trimestre. Vous saurez comment y participer en lisant l'article dédié. La seconde est un appel à main d'œuvre (qualifiée ou non) par notre association AQUAVERT. Cette dernière organise une journée de travaux au lavoir des Rochettes (Route des Cluzeaux) le samedi 9 août. Casse-Croûte, Barbecue et Bonne Humeur sont déjà programmés ! Il ne manque que vos bras ! Pour participer à cette journée, appelez la Mairie. Je compte sur vous !

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été !
Bonne lecture

Avec mes sincères salutations
Régis Defraye, maire de Verteillac



Verteillac
VILLAGE VIVANT

MOBILITÉ

La mobilité est un élément essentiel d'un lieu. Elle donne accès aux commodités, aux services et à l'emploi. Elle favorise la sociabilisation. Les transports sont donc essentiels pour soutenir la croissance économique, créer des emplois et relier les populations à des services essentiels comme les soins de santé ou l'éducation. Nos déplacements influencent aussi sur notre santé, tant individuelle que collective, selon le mode de transport utilisé soit de façon directe avec, par exemple, des accidentologies variées ou soit de façon indirecte avec, par exemple, des retombées néfastes comme les nuisances sonores ou la pollution générée.

Il existe une multitude de types de transports : routier, maritime, ferroviaire et aérien. Et bien qu'à Verteillac on ait repéré un bateau place des piafs, la ruralité n'est concernée que par le type routier (qui peut ensuite se décomposer en sous catégories : pédestre, cycliste, motocycliste, automobile, poids-lourds, bus, etc...).

En ruralité, les transports sont majoritairement d'ordre privé. Néanmoins une commune, aussi petite soit-elle, se doit de mener des actions visant à

- Développer la diversité des offres de transport
- Encourager les transports durables
- Adapter les infrastructures (rues, routes, parkings, etc..) pour plus de sécurité et de praticité

Regardons ces points.

Les principales offres de transport à Verteillac

1. Taxi : L'entreprise locale d'ambulances et de taxis gérée par Mr Alain Constant propose à la demande des services de transports normaux ou médicaux. Environ 14 salariés gèrent une flotte constituée de 3 taxis, de 6 VSL (véhicule sanitaire léger), de 3 ambulances et même d'un mini bus de 8 personnes. Tel : 05 53 91 56 37

2. Transports scolaires : Les transports scolaires sont organisés par la Région, mais le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) de Verteillac-Cherval gère les inscriptions et leur instruction. Deux lignes de ramassage scolaire sont proposées : de Goûts-Rossignol à l'école de Cherval, et de Saint-Martial-Viveyrol à l'école de Verteillac. Une navette relie également les deux écoles. Les participations familiales sont fixées selon un barème régional, mais prises en charge par le SIVOS. Attention, la Région peut appliquer une tarification de 24€ pour toute inscription après les vacances de printemps. De surcroît, la Commune participe aux Syndicats de transport scolaire de Mareuil et de Ribérac pour offrir ce service aux collégiens et aux lycéens.

3. Bus : Plus les transports en commun sont nombreux et accessibles, plus on laisse sa voiture au garage. C'est mathématique. La compétence Transports appartient à la Région Nouvelle Aquitaine. Une commune rurale n'a donc pas la main sur le réseau de bus. Néanmoins, il convient de bien communiquer sur les offres existantes. En plus des encarts visibles sur ce bulletin, n'hésitez pas à vous rendre en Mairie pour plus d'informations pratiques (fiches horaires papier par exemple).

4. Interconnexion avec le TGV : Le saviez-vous ? Verteillac est interconnecté trois fois par jour (matin, midi et soir) avec les TGV d'Angoulême ! Adieu le stress et le coût du parking à la gare charentaise ! Adieu les dépenses onéreuses liées à ce transport ! En effet, vous irez tranquillement prendre votre TGV pour le prix d'un billet de bus ! 2,50€ maximum !

Les tarifs au 1^{er} septembre 2024

Tarifs applicables quelle que soit la distance parcourue et même en correspondance directe avec une autre ligne routière de la Région Nouvelle-Aquitaine.

VOYAGE SIMPLE 2,50 € Tarif tout public 0,40 € Tarif solidaire (sous conditions de ressources)	VOYAGE ALLER/RETOUR⁽¹⁾ 4,50 € Tarif tout public	10 VOYAGES 20,00 € Tarif tout public soit 2,00€ le voyage 10,00 € Tarif - 28 ans soit 1,00€ le voyage
PASS HEBDO⁽²⁾ 18,00€ Tarif tout public 9,00€ Tarif - 28 ans	PASS MENSUEL⁽³⁾ 45,00€ Tarif tout public 22,50€ Tarif - 28 ans	PASS ANNUEL⁽⁴⁾ 450,00 € Tarif tout public soit 37,50 € / mois 225,00 € Tarif - 28 ans soit 18,75 € / mois
ACCÈS GRATUIT <ul style="list-style-type: none"> • Enfant -4 ans avec un adulte payant • Accompagnant PMR* • Ancien combattant (sur présentation de la carte) 	GRUPE +10 PERS. (sur réservation) 17,50€ pour 10 pers. (puis 1,75€ / pers. supplémentaire)	<small>⁽¹⁾Validité dans la journée.</small> <small>⁽²⁾Validité 7 jours qui peut débuter n'importe quel jour de la semaine.</small> <small>⁽³⁾Abonnement valable sur le mois.</small> <small>⁽⁴⁾Engagement sur 12 mois. En cas de non-utilisation totale ou partielle, et quel qu'en soit le mois, aucun remboursement même partiel ne pourra être effectué.</small> <small>* Personne à Mobilité Réduite</small>

Carte SOLIDAIRE

un vrai coup de pouce pour vos déplacements

- La Carte Solidaire permet de voyager à bord des trains et cars régionaux de Nouvelle-Aquitaine avec une réduction de 80% qui s'applique sur le billet au tarif normal.
- La carte est nominative, gratuite et valable un an.
- Faites la demande en ligne sur transports.nouvelle-aquitaine.fr ou téléchargez le formulaire de souscription sur le site. 0 969 36 89 11 (appel non surtaxé).



Bon à savoir



Participation employeur

Les employeurs doivent prendre en charge 50 % minimum du coût des abonnements de transport public de leurs salariés. Renseignez-vous !



Bon plan pour les jeunes

Munis de leur carte d'abonnement aux transports scolaires régionaux, les jeunes peuvent voyager gratuitement sur l'ensemble des lignes régionales hors temps scolaire : mercredi après-midi, samedi, dimanche et vacances scolaires (sauf estivales).



La Région Nouvelle-Aquitaine finance 90 % de votre voyage

Le coût global réel d'un voyage simple tout public est de 25 €. Quand vous payez votre ticket 2,50 €, la Région finance le reste, soit 22,50€.

Les 3 avantages des cars régionaux



Économie

Ne vous souciez plus du prix du carburant, des coûts de stationnement, de l'entretien du véhicule : pour un actif abonné au mois, le trajet unitaire revient à 0,57 € (avec la participation employeur de 50 % et sur la base de 20 allers/retours dans le mois).



Sérénité

Finies les contraintes de la conduite automobile (incertitude du trafic, difficultés de stationnement) ! Profitez confortablement de votre temps libre en plus pour lire, travailler, vous reposer...



Respect de l'environnement

Un car complet, c'est près de 60 voitures en moins sur la route (en autosolisme). Et à bord des cars au biogaz, vous participez à réduire de 80 % les émissions de particules fines.



- 310 Périgueux <-> Angoulême
- 311 Périgueux <-> Mareuil
- 312 Périgueux <-> Nontron
- 313 Périgueux <-> Ribérac
- 314 Mareuil <-> Ribérac
- 315 Mussidan <-> Ribérac
- 316 Les Églisottes-et-Chalaires <-> Ribérac
- 320 Montignac/Nadaillac/Terrasson <-> Brive-la-Gaillarde
- 321 Salignac <-> Périgueux
- 322 Excideuil <-> Périgueux
- 323 Angoisse <-> Saint-Yrieix-la-Perche
- 330 Périgueux <-> Bergerac
- 331 Périgueux <-> Vergt <-> Bergerac
- 332 Marmande <-> Eymet <-> Bergerac
- 333 Villeneuve-sur-Lot <-> Issigeac <-> Bergerac
- 334 Beaumontois-en-Périgord/Lalinde <-> Bergerac
- 335 Sarlat-la-Canéda <-> Souillac
- 336 Sarlat-la-Canéda <-> Montignac <-> Périgueux

Les lignes estivales

- 312 Saint-Estèphe <-> Nontron
- 313 Aubeterre-sur-Dronne <-> Ribérac
- 315 La Jemaye <-> Saint-Vincent-de-Connezac
- 317 Montpon-Ménestérol <-> Carsac-de-Gurson <-> Vélines
- 323 Ségur-le-Château <-> Lanouaille <-> Saint-Yrieix-la-Perche
- 335 Sarlat-la-Canéda <-> Souillac <-> Nespouls
- 337 Sarlat-la-Canéda <-> Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil
- 338 Vallée de la Dordogne
- 339 Vallée de la Vézère

- 1 Connexion avec une autre ligne régionale
- TER Connexion gares ferroviaires régionales
- TVM Connexion LGV
- IC Connexion lignes Intercités
- P.R Parc-Relais
- 310 PÉRIGUEUX n° de ligne et ville terminus
- Ligne régionale TER
- 🚉 Gare SNCF
- 🏠 Zone avec transport urbain



Renseignements et réservations au
0970 870 870
 APPEL NON SURTAXÉ



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La Région vous transporte

Toute l'information sur
transports.nouvelle-aquitaine.fr

Les 4 principales actions pour encourager les transports durables à Verteillac

Le secteur des transports est celui qui émet le plus de gaz à effet de serre. Il représente près du tiers de nos émissions nationales. Non seulement c'est colossal mais c'est aussi un facteur clef du réchauffement climatique. La bonne nouvelle, c'est que l'on peut faire des choses !

1. Favoriser le co-voiturage : Annoncé en décembre 2022, le Plan national du co-voiturage ambitionne de tripler le nombre de trajets quotidiens d'ici 2027. Il prévoit notamment la mise en place de services dédiés (plateformes de mise en relation, lignes de co-voiturage, etc...), la construction de nouvelles infrastructures (aires de covoiturage et voies réservées) et de mieux faire connaître les dispositifs existants. Objectif : faire du co-voiturage au quotidien un transport de masse afin d'apporter à un maximum de personnes de nouvelles possibilités à moindre coût. Notre aire est placée à proximité du centre bourg, d'une aire de repos et de toilettes publiques. Elle offre un petit abri aux voyageurs afin de se protéger de la pluie, du vent ou de la chaleur. Elle rentre ainsi gratuitement dans le réseau des aires de co-voiturage promue par le Département.

2. Accompagner l'explosion de la pratique du vélo : L'épidémie de COVID-19 a donné un grand coup d'accélérateur à la pratique du vélo. À l'échelle nationale, elle a bondi de près de 30% sur la même période. Pour les communes, il s'agit aussi d'améliorer le stationnement et la complémentarité avec les transports publics. C'est pourquoi nous avons installé place Frédéric Mistral un abri vélo couvert, proche à la fois du centre bourg et de l'aire de co-voiturage.

3. Réduire la demande ! : Le kilomètre le moins émetteur de GES (Gaz à Effet de Serre) est encore celui qu'on ne fait pas ! Au-delà du développement de solutions de transports plus durables, nous devons inciter les personnes à moins se déplacer en voiture. Cela passe notamment par la revitalisation des centres villes, la création d'espaces verts ou sportifs et la création d'événements sur place. C'est ce que nous faisons au travers de notre programme « Verteillac Village Vivant ».

Au-delà du développement de solutions de transports plus durables, nous devons également inciter les personnes à se déplacer davantage à pied ou à vélo en toute sécurité. D'où les projets de liaison piétonne vers la pharmacie, du passage de la maison Magne et du futur aménagement de la rue de l'escalier, de l'avenue de la voie romaine et du quartier du Pontis ...

4. Accompagner la croissance du nombre de véhicules électriques : C'est un fait, le nombre de véhicules électriques augmente très vite. Il est donc important d'offrir des possibilités de recharge en nombre et en puissance instantanée. C'est pourquoi nous travaillons avec le SDE24 (notre Syndicat d'Electricité) sur l'implémentation d'une borne supplémentaire plus puissante que l'actuelle.

Les adaptations des infrastructures de Verteillac

De nombreux parkings, une aire de covoiturage, une aire pour camping-caristes, une aire de recharge électrique notre commune n'est pas à la traîne. Mais surtout, nous restons vigilants sur les aspects sécuritaires. Tout évolue constamment... Par exemple, la taille des remorques (de transport ou agricoles) ne fait qu'augmenter, à la fois pour des raisons économiques mais aussi pour des raisons

écologiques (plus les remorques sont grandes plus cela diminue la consommation globale des engins tracteurs). Par contre la largeur des rues ne change pas ! D'où une forte augmentation du nombre d'accrochages... D'où le nombre croissant de rues qui oblige un sens unique comme à Celles, Ribérac, Mareuil, etc... Nous avons installé des nouveaux panneaux STOP, CEDEZ LE PASSAGE et SENS INTERDIT, une zone 30 de l'école jusqu'à la friperie avec des clignotants. Nous avons revu avec les services du Département l'aménagement du virage du monument aux morts. Et bien sûr, ce n'est certainement pas terminé...

LE NOUVEAU QUARTIER

Toute l'équipe – entreprises, architecte et ingénieurs, coordinateurs chez Périgord Habitat, bureau d'études paysage et élus - œuvre à l'achèvement de ce beau projet. Le chantier est en bonne voie ; il y a eu des difficultés d'approvisionnement sur certains matériaux mais la date de livraison annoncée pour la fin de l'année devrait être respectée.

Dans nos précédents bulletins, nous vous avons informé qu'une démarche participative vous permettrait de vous prononcer sur le nom qui remplacera la dénomination « nouveau quartier ».

Nous vous proposons aujourd'hui de voter entre trois propositions soit par papier grâce au bulletin ci-joint (1 bulletin par personne à déposer dans une boîte à la mairie ou à la boulangerie) soit par voie électronique (le lien sera publié sur le Facebook du collectif verteillacois)

Tout d'abord un petit rappel historique : le terrain situé anciennement au lieu-dit La Combe (géographiquement en bas du village) était autrefois investi par les jardins des habitants du bourg et des environs. Trois puits permettaient d'irriguer les cultures. Lors de l'achat du terrain il y avait encore des noyers, cerisiers et pruniers dont une majorité ont été conservés.

La première idée de nom est :

« **LA JOALA** » occitan de Joualle, en référence à un système de culture agricole associant sur une même parcelle des rangées d'arbres servant de tuteurs à la vigne et plusieurs autres cultures intercalaires. Nos maisons sont construites sur une trame alternant bâti et jardins.

Le second choix est :

« **LES PRUNELLERS** ». Cet arbre, le prunier sauvage est utilisé comme porte-greffe des fruitiers comme le pêcher. Il donne des baies noir bleu dont on tire une liqueur. On le trouve partout dans nos haies vives.

Il devait très certainement y avoir des prunelliers sur ce terrain ou alentour, il y en a le long des chemins en bas de la Grenerie.

La troisième proposition est :

« **LES JARDINS DU PUIITS** » en hommage au puits central qui est restauré et sera un lieu de rencontre et de détente au cœur de l'aménagement du parc. L'eau est un fil conducteur de la promenade reliant le bourg aux tourbières par le nouveau parcours de santé que vous avez pu découvrir lors du bel événement Die Dema le 8 mai dernier.

Bonne journée à tous et bon vote !

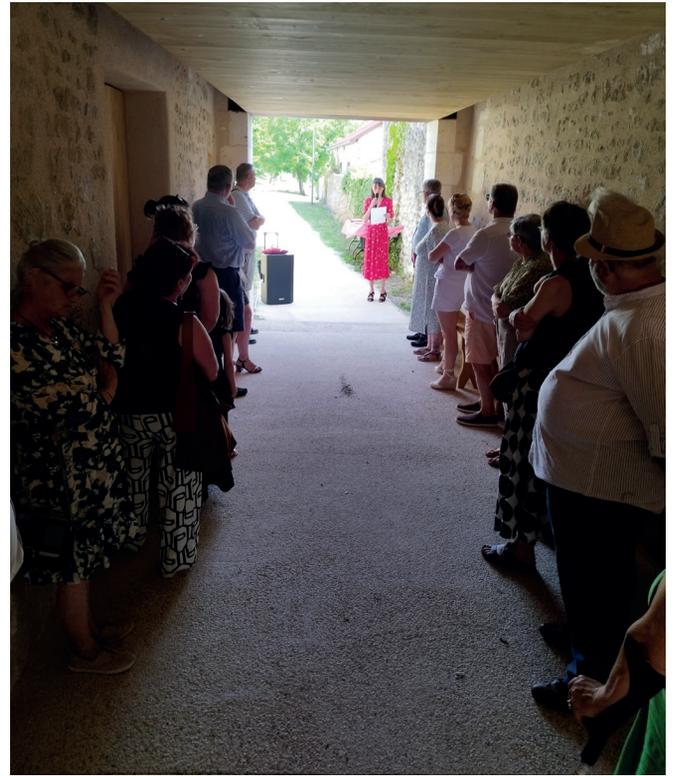
LE CHEMINEMENT MAGNE

Comme vous avez pu l'observer, la physionomie du bourg a changé depuis quelques mois.

Un passage éclairé a été créé dans le bâtiment communal de la Maison Magne situé au 73 Rue Camille Merlaud.

Il permettra à tous les usagers non motorisés (piétons, trottinettes, cyclistes) d'emprunter une voie sécurisée et ombragée entre les commerces et les habitations de la rue Suzanne Lacore.

Les écoliers pourront également se rendre à la bibliothèque et à la piscine sans avoir à border la D708 dont certaines portions sont dangereuses en raison des rétrécissements de trottoir.



Le sol a été traité de la façon la plus naturelle possible (castine compactée et chaulée) afin de continuer à absorber les eaux de pluie. A l'automne, les abords le long du grillage des établissements Merlaud vont être engazonnés et plantés d'une haie champêtre.

Deux stations du parcours de santé adaptés aux enfants : un pas de géant et un slalom jalonnent la promenade.

Le puits du jardin de la maison Magne a été réhabilité. Une pompe à bras permet de comprendre par la manipulation le principe du puisage qui alimentait le bourg en eau avant les années 1960.

L'inauguration a eu lieu le samedi 21 juin à 17 heures et a été suivie d'un apéritif concert sur la place des Courtines par l'atelier vocal « Les coquelicots ».

LA FUTURE BOUCHERIE

Dans le bulletin N°14, nous faisons un point sur ce projet important pour la vie du village.

Depuis le projet avance et attire des professionnels. Sur ce point, un candidat boucher sérieux a pris spontanément RV avec la Mairie et a déclaré son intérêt. Nous avons également reçu un engagement ferme pour la location d'une future boutique jouxtant la boucherie. C'est bien la preuve que notre commune attire les entrepreneurs !

Du côté des travaux, il s'est avéré que les fouilles réalisées ne levaient pas complètement des questions techniques nécessaires à l'architecte. Il nous fallait donc engager la réalisation des travaux de démolition intérieures pour continuer à avancer. Le conseil municipal a validé la moins disante des trois propositions étudiées et ces travaux se dérouleront en juillet 2025.

Etape par étape, ce projet avance, respectant les aspects techniques, normatifs, juridiques. Néanmoins, il est encore trop tôt pour annoncer un calendrier de réouverture...

Comme vous avez pu l'observer, la physionomie du bourg a changé depuis quelques mois.

LA FÊTE DU SPORT

Samedi 7 Juin avait lieu la traditionnelle fête du sport. Cette manifestation née sous le signe de la solidarité est portée par une équipe de bénévoles au service d'une cause nationale : la lutte contre le cancer, mais elle a aussi une autre vocation, celle de soutenir des initiatives locales comme «Les Foulées de Lorine».

C'est un collectif, composé de fidèles bénévoles animés par le don de soi et l'activisme au profit de toutes et tous, qui œuvre depuis le début de l'année à la réalisation de cette journée dont le thème est «la pratique sportive à tout âge». Avec l'aide et l'accompagnement des associations et clubs locaux, de multiples activités : Foot, Randonnée pédestre et cyclo, Gym senior, Tennis, Badminton, Handball ... ont été proposées et encadrées en format démo et/ou initiation. Pour les plus jeunes, un espace ludique leur a permis de s'éclater en s'essayant à l'escalade sur structure gonflable ainsi qu'au pilotage de mini motos.

Ce moment de partage et de convivialité a aussi trouvé sa place autour de la buvette et d'un repas sous «barnum» dont l'ambiance joyeuse était le principal ingrédient. Encore merci à l'ensemble des bénévoles qui font de cette journée un grand rassemblement solidaire au service de la collectivité pour de nobles causes.



UN NOUVEAU PARCOURS DE SANTÉ POUR NOTRE VILLAGE !

C'est une excellente nouvelle pour tous les habitants : notre commune s'enrichit d'un nouvel équipement de plein air accessible à tous, avec l'installation d'un parcours de santé au cœur du village. Implanté dans un cadre naturel agréable et sécurisé, ce parcours a été conçu pour encourager la pratique régulière d'une activité physique, quels que soient l'âge ou la condition physique. Il se compose de plusieurs modules répartis le long d'un chemin balisé, proposant des exercices variés : renforcement musculaire, équilibre, cardio, étirements... Des panneaux explicatifs, simples et ludiques, accompagnent chaque station pour guider les usagers dans leur pratique.



Le tracé débute depuis le centre du village et s'étend jusqu'aux tourbières communales, offrant ainsi un cadre de promenade et d'activité physique mêlant patrimoine naturel et bien-être. Ce lien entre cœur de bourg et nature offre à tous une occasion de redécouvrir notre environnement tout en prenant soin de sa santé.

Ce projet, porté par la municipalité, s'inscrit dans une volonté plus large de promotion du bien-être et de la santé. Il répond également aux attentes exprimées par de nombreux habitants souhaitant disposer d'équipements favorisant une vie active à proximité de chez eux.

Le parcours est en accès libre et s'adresse à tous : sportifs confirmés, débutants, familles ou seniors. Il permettra également aux écoles ou aux associations locales d'organiser des activités sportives dans un environnement convivial.

Nous vous invitons chaleureusement à venir le découvrir et à en faire un rendez-vous régulier pour votre forme et votre plaisir !

DES PROJETS INÉDITS POUR LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a décidé de porter un projet singulier qui parle de nous tous. Lorette Goosse, comédienne Belge résidente de Verteillac a collecté pendant plusieurs mois la parole d'habitants du village. De ces récits, elle a fait un spectacle bienveillant, émouvant et drôle. Elle parle d'une «comédie qui nous relie», elle évoque une vie de village et tous ces gens ordinaires autour de nous qui ont des choses extraordinaires à raconter. Deux représentations du «Magasin Universel» sous forme de café théâtre ont eu lieu les 28 et 29 juin à la salle des fêtes

Ce premier opus prendra bientôt une forme d'aventure récurrente, à chaque opus le spectacle se renouvellera sous une forme différente avec la participation des habitants s'ils le souhaitent.

Le CADV - Oiseau rare - Les Terres Arables présentent

AU MAGASIN UNIVERSEL

“La comédie qui nous relie”

Vos histoires font l'Histoire

Une lecture spectacle d'après le best-seller de Verteillac

LORETTE GOOSSE

SAMEDI 28 JUIN À 20H30 & DIMANCHE 29 JUIN À 18H

SALLE DES FÊTES DE VERTEILLAC

Réservations par SMS : 06.71.21.10.12 - Participation au chapeau

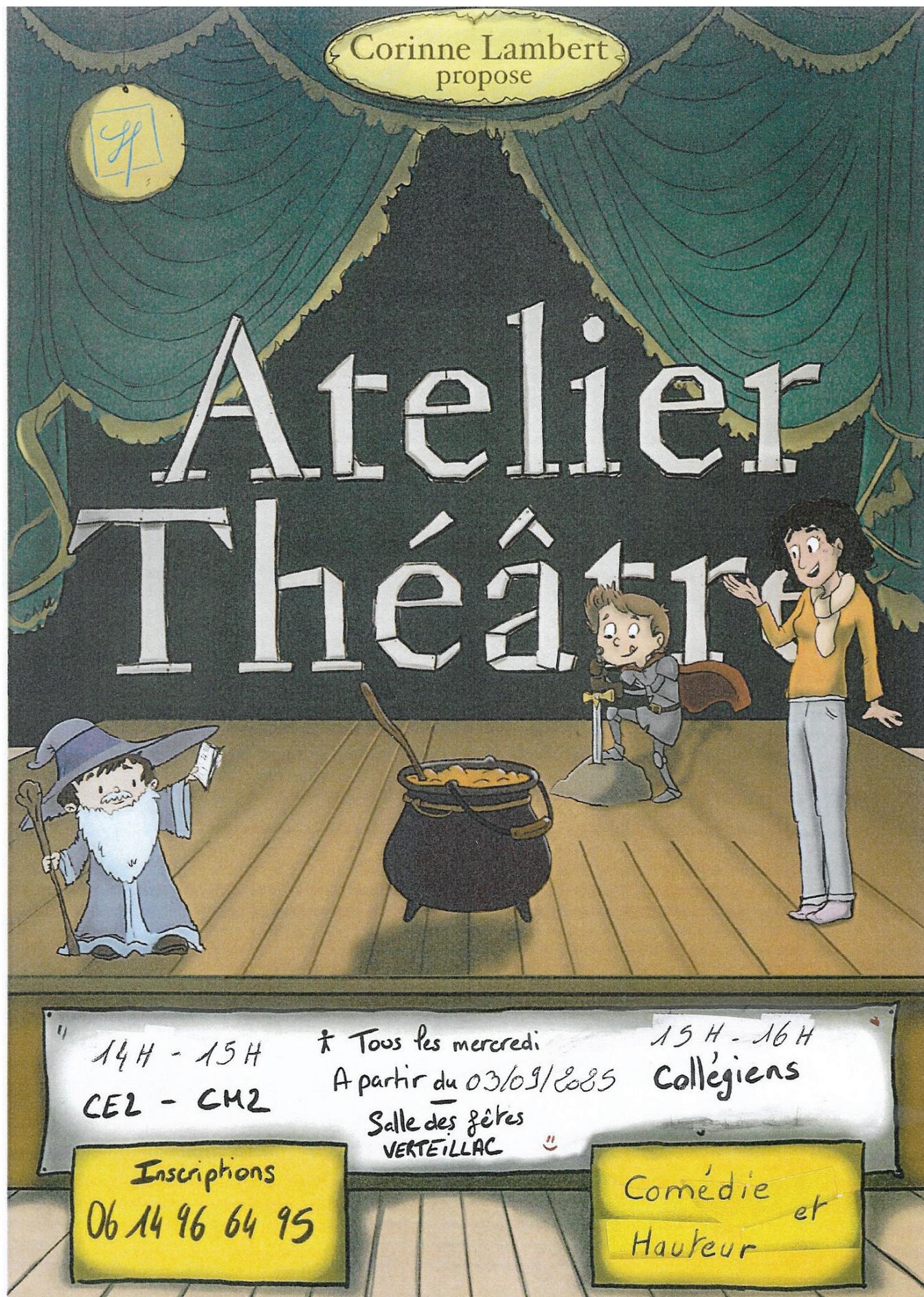
Une autre nouveauté, un spectacle poétique sous l'ombre des grands arbres des tourbières. Nous accueillerons le samedi 2 août Amy Coetzer avec son spectacle «**Tout finira bien - Requiem pour un clown**». Venez nombreux ce sera un vrai moment d'humour et de poésie.

«Un ange est envoyé sur terre pour délivrer un message de la plus haute importance à l'espèce humaine, mais rien ne se passe comme prévu.» Prévoir un plaid pour s'asseoir. à partir de 7 ans - Tout public - Participation au chapeau

Le samedi 21 juin a eu lieu la **fête de la musique** en collaboration avec l'atelier vocal des coquelicots. Merci encore aux chanteurs et à Lilaï pour cet agréable moment. Rendez-vous l'année prochaine !

ATELIER THÉÂTRE

Un atelier théâtre ouvre ses portes à la salle des fêtes de Verteillac en septembre 2025,
pour **ADULTES** (le mardi soir de 18h30 à 20h00) et **ENFANTS** (le mercredi après-midi)
Renseignements et inscriptions au 06 14 96 64 95. Le premier essai est offert, laissez-vous tenter !



PANNEAUX ÉTRANGES

Des panneaux étranges commencent à fleurir dans Verteillac. En voilà un en photo... Chaque panneau, installé ou à venir, explique un pan de notre patrimoine verteillacois. En flashant sur le QR code, on accède à des informations mettant en avant le patrimoine matériel ou humain de notre commune. Les deux premiers concernent l'histoire de notre église et de M. Camille Merlaud. D'autres suivront dans le temps...

Promouvoir notre patrimoine est essentiel car il est dépositaire de notre histoire

« Nous avons un héritage, laissé par la nature et par nos ancêtres. Des paysages ont été des états d'âme et peuvent encore l'être pour nous-mêmes et ceux qui viendront après nous ; une histoire est restée inscrite dans les pierres des monuments. »

Jean Giono



LES NOUVELLES ÉCONOMIQUES

Cela bouge à Verteillac !

La Presse a traversé la place du village pour passer de « la cour des miracles » au « café show », permettant ainsi au restaurant animé par Laurence et Chantal de se concentrer sur ses activités culinaires !

De plus, quatre nouvelles activités s'installent sur notre commune !

La Ferme Verteillacoise. L'un des enfants de M et Mme Gilles SEMREN, Alexis, est revenu au pays et vient de démarrer une nouvelle activité agricole sur les terrains



familiaux. Située non loin des tourbières de Verteillac, la Ferme Verteillacoise propose des poulets fermiers entiers prêts à cuire ou découpés (blanc, aiguillette, cuisse, foie, gésier, etc...). La ferme assure l'intégralité du cycle de vie des poulets : couvaion, élevage en plein air pendant au moins 90 jours et abattage. Si vous êtes intéressés par du poulet fermier, vous pouvez contacter Alexis au 06.59.09.70.74. Il n'y a pas de ventes à la ferme pour le moment, seulement des livraisons sur le secteur de Verteillac (sans surcoût), et bientôt sur le marché de Verteillac le samedi matin, une semaine sur deux. Dans un avenir à court et moyen terme, la Ferme Verteillacoise proposera d'autres volailles, comme des pintades et peut-être des canards gras, ainsi que de l'agneau. N'hésitez pas à lui passer vos commandes ! SCOOP : vous pourrez déguster ses produits sur nos Marchés des Producteurs de cet été !

La Bouquinerie Salon de thé

1, 2 et 3 !

Après la friperie en Décembre 2022, la recyclerie en septembre 2023, l'association C2R a ouvert son troisième espace le 31 mai 2025. La Bouquinerie-Salon de thé située à côté de chez Merlaud propose livres, disques, CD, DVD de seconde main.



L'endroit a été pensé comme un lieu accueillant, reposant, confortable qui s'adresse à tous, petits et grands.

L'endroit a été pensé comme un lieu qualitatif, livres anciens, ouvrages en parfait état, disques et CD soigneusement choisis, objets sélectionnés.

L'endroit a été pensé pour valoriser « le consommer autrement » dans l'univers de la culture.

L'endroit a été pensé comme lieu de découverte par l'organisation régulière d'expositions.

Ce nouveau projet est pour nous, association, l'occasion de créer un quatrième emploi dans notre village. Le cercle vertueux de la deuxième main, de la proximité se traduit aussi par une réussite économique. Merci à vous tous d'avoir permis aux deux premiers sites (friperie et recyclerie) de naître et de grandir !

Le 12 juillet à 18h auront lieu l'inauguration de La Bouquinerie Et le vernissage de notre première exposition de tableaux de Remy Margariti. Nous vous attendons nombreux !

Nathalie Le Roch

Massage Abhyanga « Bien dans mon Être »

Reconnectez-vous à votre bien-être !

Le bien-être a toujours été au cœur de mes préoccupations. Alors quand le COVID est arrivé et que j'ai perdu mon emploi, j'ai amorcé ma reconversion professionnelle.

Après une certification en sophrologie, je me suis formée

au massage Abhyanga. Ce massage traditionnel indien à l'huile chaude procure détente et bien-être en libérant votre corps et votre mental de vos maux, tensions et pensées persistantes et anxiogènes.

Désormais installée dans votre joli village, accueillant et vivant, je vous reçois sur rdv à l'Espace de Soins Verteillacois, 9 Impasse du sacristain (derrière l'église) pour un moment rien qu'à vous.

Alors prenez rdv avec votre bien-être au 06.30.18.71.82

Valérie Guenet

Réflexologie plantaire « La voix du corps »

La réflexologie plantaire est une technique manuelle pratiquée depuis l'Antiquité, en Chine mais également dans l'Egypte ancienne. Elle a la capacité d'agir sur l'ensemble de l'organisme. C'est une méthode dite holistique, prenant en compte la personne dans sa globalité. Elle agit au niveau physiologique, mais aussi psychologique, émotionnel et énergétique.

La réflexologie plantaire s'apparente à l'acupuncture, en utilisant des techniques de massage et d'acupression sur l'ensemble des pieds. En effet, le pied est la représentation miniature du corps humain. Chaque zone réflexe correspond à un organe, une glande ou une partie du corps. L'activation de certains points par simple pression va agir sur les organes afin d'améliorer leur état ou les redynamiser.

Le travail du réflexologue va permettre à l'organisme de se réguler et d'atteindre un état d'équilibre appelé homéostasie. Issue de la médecine traditionnelle chinoise, la réflexologie plantaire a pour vocation de recréer l'harmonie du corps, en faisant circuler l'énergie vitale qui fortifie l'organisme en luttant plus efficacement contre les maux du quotidien, notamment le stress et l'anxiété. C'est un soin complémentaire qui ne se substitue pas à la médecine occidentale, apportant apaisement et bien être. En accord avec la personne qui vient consulter, il est possible de travailler sur des pathologies chroniques.

Enfin, cette pratique permet une autorégulation du corps et une meilleure compréhension de la prise en compte de votre santé en vous aidant par de simples conseils, à devenir acteur(actrice) de votre épanouissement.

Je vous recevrai sur rdv à partir du 1er septembre à l'Espace de Soins Verteillacois, 9 Impasse du sacristain. Tel : 06.99.33.32.87

Patrick Batut

LE RESTAURANT SCOLAIRE RÉCOMPENSÉ PAR LA LABELLISATION ECOCERT

La labellisation Ecocert en restauration est une certification qui garantit des pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé dans la gestion des aliments et des menus.

Parmi les objectifs principaux de la démarche, on retrouve la promotion d'une alimentation durable et responsable ; l'utilisation de produits biologiques et locaux ; la réduction de l'impact environnemental de la cuisine.

Les critères évalués tiennent compte du taux d'utilisation de produits biologiques, mais aussi, de l'approvisionnement local et de saison, de la gestion des déchets alimentaires et

de la maîtrise du gaspillage, de la formation du personnel à l'écoresponsabilité.

La labellisation se décline en 3 niveaux :

Niveau 1 = 1 carotte* validant au moins 30 % de produits bio

Niveau 2 = 2 carottes : au moins 60 % de produits bio

Niveau 3 = 3 carottes : au moins 80 % de produits bio

Niveau 3+ (le plus élevé) = 3 carottes et mention

« excellence » : au moins 80 % de produits bio + différents critères liés aux cahiers des charges déjà évoqués plus haut *jargon utilisé par Ecocert pour décrire les différents niveaux

Les restaurants scolaires de Verteillac et Cherval ont été audités par Ecocert le jeudi 17 avril 2025.

Le résultat de ce contrôle exigeant nous a été communiqué et nous avons le plaisir de vous annoncer que le restaurant scolaire de Verteillac ainsi que son établissement secondaire de Cherval ont obtenu le plus haut niveau de la labellisation Ecocert, soit « 3 carottes, mention excellence ».



Ce projet porté par le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (porteur de la compétence restauration scolaire pour les 9 communes adhérentes) a été mis en place par la volonté des membres du syndicat, mais surtout, grâce à l'engagement de l'équipe salariée.

En effet, la méthodologie de labellisation a nécessité la formation de l'ensemble de l'équipe via le support de l'association « le collectif les pieds dans le plat » qui a suivi le restaurant scolaire pendant plus d'un an. Pour cela, nous tenons à remercier Séverine Quencez, diététicienne et formatrice du collectif.

Il est également à noter que cette formation a été prise en charge par le conseil départemental de la Dordogne dans sa volonté d'inciter les écoles communales à rejoindre le cercle de ses 35 collèges en restauration 100% bio, locale, faite maison.

Cette labellisation permet de garantir aux enfants des écoles de Verteillac et Cherval une alimentation saine, locale et faite Maison. Pour cela, le SIVOS et la municipalité remercient chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à la réussite de ce projet porteur de sens.

Merci à Denise et Jacqueline pour avoir débuté le projet ; à Laëtitia, Natacha, Nathalie pour le service et la transmission des bonnes pratiques aux enfants, à Véronique pour l'administration générale, à Fabienne pour la conception des repas et le portage du dossier à Cherval et à Virginie pour la conception des repas et le pilotage du projet.

les 9 communes adhérentes du SIVOS : Bourg des Maisons, Bouteilles St Sébastien, Cherval, Coutures, Goût Rossignol, La Chapelle-Grésignac, Nanteuil Auriac de Bourzac, Saint Martial Viveyrol, Verteillac

David Boucard – Adjoint au maire et Président du SIVOS

DIE DEMA

L'idée de ce projet est née avec l'arrivée de la guerre en Ukraine. Elle consistait à vouloir raviver la nécessité du devoir de mémoire et de se souvenir du sacrifice de nos aïeux pour défendre nos Libertés. Rappeler ce devoir de mémoire auprès des enfants de Dordogne et de Charente, mais aussi aux nombreux touristes qui visitent notre beau Périgord Inattendu, voilà l'objectif à atteindre ! Le moyen pour y arriver : se servir du passé de notre village traversé par la fameuse ligne de démarcation (« die Dema » en allemand).

Alors tous ensemble, nous avons créé un circuit pédestre de 14,4 kms qui emprunte le tracé des deux lignes de démarcation, l'allemande et la française, qui passaient à Verteillac du 1er juillet 1940 au 1er mars 1943 et qui franchit l'espace entre ces deux lignes appelé le « No man's land ». Ce circuit naturel a été équipé de passerelles mais aussi de bornes informatives. Ces bornes renvoient vers du contenu historique et patrimonial élaboré par des spécialistes des sujets abordés. Je cite parmi d'autres, M. Patrice ROLLI, historien périgourdin spécialiste de la ligne de démarcation. Ce projet a été soutenu non seulement par l'Etat, le Département, l'Union-européenne, la Communauté de Communes, le Crédit Agricole mais aussi et j'allais dire surtout par tous ceux qui y ont adhéré et concrètement participé. Je cite en autres les propriétaires les terrains concernés, nos partenaires techniques KUBEO, PICBOIS, DAIRYES, nos agents techniques et administratifs et les nombreux bénévoles. C'est grâce à eux que ce circuit est ouvert au public pour la première fois en Dordogne ! Ce circuit est reconnu par l'office départemental du tourisme et bien sûr par l'office du tourisme de notre communauté de communes.

Ce fut donc pour le 80ème anniversaire du 8 mai 1945, que le premier évènement autour du circuit se produisit. Bien sûr, le principe est qu'il se répète chaque 8 mai le plus longtemps possible... Là encore je voulais remercier tous les bénévoles jeunes et moins jeunes qui par leur aide permettent le bon déroulement des épreuves et des festivités. Nos associations des anciens combattants mais aussi notre merveilleuse association de football s'y sont, entre autres, particulièrement investies. Soulignons aussi l'excellent travail de notre partenaire organisateur des courses OKtime. Merci à eux !

Le résultat pour une première : plus de 400 participants aux épreuves, la plus grande participation publique de Dordogne à la cérémonie du 8 mai avec plus de 300 personnes, une exposition sur la Résistance très fréquentée (Merci entre autres à Mrs Jacques Ranoux et Bernard Lachaise sans qui cette exposition n'aurait pas eu lieu), des véhicules militaires admirés, une exhibition aérienne de l'école de chasse remarquable et surtout une super ambiance ! Cette journée a même été topée par les institutions européennes « Evènement du Joli Mois de l'Europe » ! (En souvenir de la journée du 9 mai, qui commémore la déclaration de Robert Schuman marquant le début de la construction communautaire, des événements symboliques sélectionnés et subventionnés sont organisés dans toute l'Europe durant le mois de Mai).

Voilà Verteillac a trouvé son évènement du mois de Mai...



PLAQUE DU 18 JUIN

Ce 18 juin, une plaque rappelant l'appel du 18 juin 1940 fut posée sur le fronton de notre monument aux morts. Ci-dessous le discours prononcé par M. le Maire à cette occasion.

*Chers anciens combattants,
Mesdames et Messieurs,*

Nous sommes réunis aujourd'hui pour poser une plaque commémorative en mémoire d'un acte fondateur de notre histoire contemporaine : l'Appel du 18 juin 1940, prononcé depuis Londres par le général de Gaulle.

Cette plaque commémorative a été demandée par nos associations d'anciens combattants. Pourquoi cela n'avait-il pas été fait dans le passé, comme dans de nombreuses autres communes de Dordogne ? Je l'ignore... En tout cas, la Commune de Verteillac, dans sa volonté de remettre à l'honneur le devoir de mémoire, ne pouvait qu'accepter cette demande. Sur ce devoir de mémoire, primordial à nos yeux, elle complète notre action majeure autour de la ligne démarcation « Die Dema ». C'est donc un acte plein de sens en cette époque si troublée, en cette époque qui nous interroge et nous inquiète. C'est aussi un juste retour envers le général de Gaulle, qui, je vous le rappelle, passait ses vacances de jeunesse à La Ligerie sur la commune de Champagne et Fontaine et qui connaissait donc Verteillac. D'ailleurs, n'a-t-il pas écrit en 1905 dans un de ces premiers écrits connus, « Campagne d'Allemagne », un passage complet sur la Bataille de Verteillac ?

Cet appel, à bien des égards, fut un cri d'espoir dans un moment de désespoir. Tandis que la France venait de subir une défaite militaire, tandis que le gouvernement de Vichy s'appêtait à collaborer avec l'ennemi, une voix, une seule, s'éleva pour dire non. Non à la capitulation, non à l'asservissement, non à la fatalité.

Ce jour-là, le général de Gaulle a tracé une ligne claire entre la



soumission et la Résistance. Il nous a rappelé que la France ne se résume pas à une défaite ou à une victoire militaire, mais qu'elle vit dans les valeurs qu'elle incarne : la liberté, la dignité, la souveraineté du peuple.

Cette plaque que nous dévoilons aujourd'hui n'est pas un simple hommage. Elle est un acte de mémoire, un lien vivant

entre le passé et le présent, un appel – encore – à rester fidèles à l'esprit de Résistance.

Car résister, ce n'est pas seulement combattre les armes à la main. Résister, c'est refuser l'injustice. C'est défendre la vérité face au mensonge. C'est préserver les valeurs démocratiques face à l'oppression. C'est croire en la France, même dans la difficulté.

À travers cette plaque, nous rappelons que la Résistance n'a pas été l'œuvre d'un seul homme, mais celle de femmes et d'hommes de toutes origines, de toutes conditions, qui ont choisi le courage au lieu de la facilité, l'honneur au lieu du renoncement.

Nous devons leur être reconnaissants, mais surtout, nous devons leur être fidèles.

Alors, que cette plaque soit une vigie ! Qu'elle parle aux jeunes générations, qu'elle éveille les consciences, qu'elle invite chacun à se souvenir que la liberté est une conquête quotidienne, jamais acquise, toujours à défendre.

En posant cette plaque aujourd'hui, nous faisons le choix de ne pas oublier.

Vive la mémoire de la Résistance,



*Vive la République,
Vive la France.*

PLANTATION D'UNE HAIE EN LIMITE DE LA GRANDE TOURBIÈRE

Durant le mois de janvier, la tourbière principale et municipale de Verteillac a vu une troupe de jeunes jardiniers de la MFR de Vanxains, encadrée par une équipe du SRB Dronne, s'affairer à la plantation d'une haie composée d'arbustes de différentes essences. Pourquoi et par qui ?... Ce projet de plantation, qui s'inscrit dans une démarche de préservation de la biodiversité locale, est un exemple de coopération prolifique entre différents acteurs de la

vie de notre territoire à savoir : une collectivité locale (mairie de Verteillac) pour l'accompagnement du projet, une association (AquaVert) pour le portage du projet, une agence locale «SRB Dronne» pour l'expertise et les moyens et enfin, une structure d'enseignement (MFR Vanxains) pour la réalisation des travaux dans un cadre pédagogique.

Comme quoi, l'évocation du célèbre lieu commun «volonté commune» trouve parfois un sens ...



« PRIMES POUR LA RÉNOVATION DES FAÇADES »

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH), la communauté des communes du Pays Périgord Ribéracois a décidé d'aider à la rénovation des façades des bâtiments se trouvant dans les bourgs de 16 communes de son périmètre en attribuant des subventions aux particuliers. La commune de Verteillac fait partie des centres bourgs éligibles pour les façades se

trouvant sur les rues suivantes :

- Avenue d'Aquitaine,
- Rue Camille Merlaud,
- Rue des abattoirs,
- Rue des Charentes.

Afin de participer au financement des travaux, pour les maisons ou commerces donnant sur les quatre rues citées, la communauté des communes accordera 500 € de subvention et la municipalité ajoutera 500 € supplémentaires.

Les aides accordées sont soumises au respect d'un règlement d'attribution consultable en mairie.

Parmi les critères importants, le programme annuel concernera 15 bâtiments cette année et les travaux devront intégrer la totalité de la façade du local bénéficiaire.



La commune de Verteillac et la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois vous aident à entreprendre des travaux de façade sur votre bien immobilier !

Bénéficiez d'une aide financière d'un montant de **1 000 €**

si vous êtes propriétaire d'un logement construit avant 2010 compris dans le bourg * et que vous répondez aux conditions d'éligibilité **

Dans un périmètre défini *

Pour plus de renseignements **

Jean-François VIDAL BERTRAN
06.73.90.38.81
j-f.vidal-bertran@ccpr24.fr

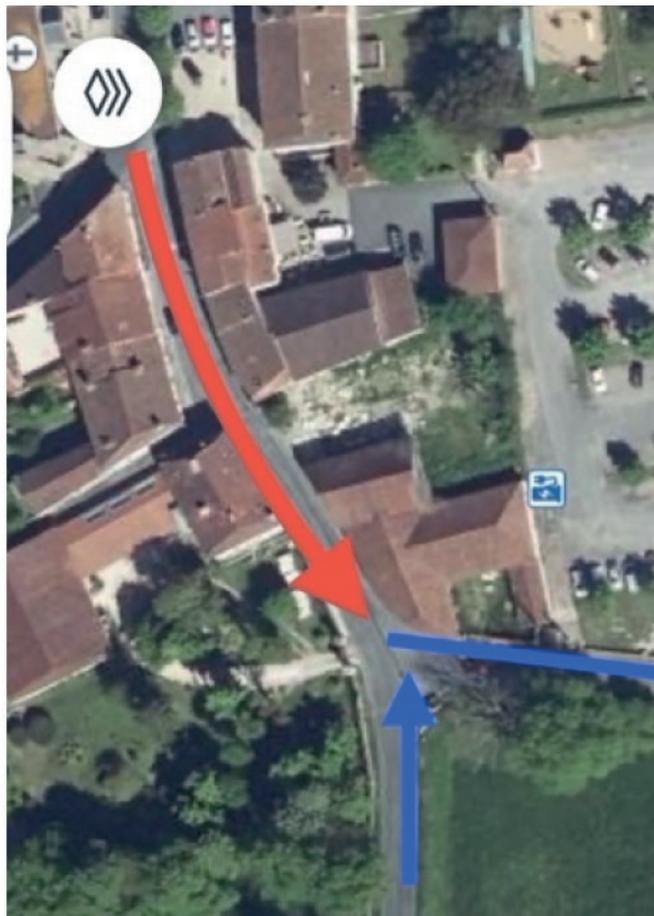
www.ccpr24.fr
11 rue Couleau BP 10 24600 RIBERAC

TRAVAUX « LE FOULON » & NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

Depuis quelques semaines des travaux de restauration du bâtiment situé rue des Charentes à coté du café « Show » ont été entrepris, compte tenu du rétrécissement de la voie lié à la présence d'un échafaudage, un plan de circulation provisoire a été mis en place pour garantir la sécurité des intervenants et éviter les risques de collisions. Ce plan, validé par le département (unité locale de Ribérac), prévoit la mise en sens unique de la rue des Charentes, imposant aux véhicules venant de St Martial un contournement par la route Suzanne Lacore

(parking des Vieux Métiers).

Pour information, ce plan de circulation est susceptible d'être définitif afin de réduire le risque lié aux croisements de véhicules à gros gabarits dans cette rue.



ARNAQUES

Notre village est statistiquement très bien classé en terme de sécurité routière et de délinquance par la Gendarmerie. Aménagements, Participation Citoyenne, Présence d'une gendarmerie, etc... contribuent à ces bons chiffres. Mais cela n'évite pas totalement les infractions. Il convient donc de rester vigilants !

En particulier, nous tenons à rappeler le nombre croissant en France d'arnaques de tout type aux particuliers. Le démarchage abusif est souvent synonyme d'arnaque. Surtout n'hésitez pas à appeler sur le champ, et au moindre doute, la gendarmerie ou la mairie.

Un exemple classique est l'arnaque aux panneaux photovoltaïques. Le service Urbanisme de la Communauté de Commune et la Mairie reçoivent de nombreux appels pour installer des panneaux photovoltaïques sur toiture, A l'ère de la transition énergétique, il paraît opportun de mettre en œuvre ce type d'installation de manière éclairée. Nous souhaitons donc vous alerter sur le démarchage et les pratiques de certaines entreprises dans ce domaine... Avant de signer tout document, vous devez bien les lire et comprendre en quoi cette signature les et VOUS engage. En effet, de nombreuses personnes sont aujourd'hui en procédure judiciaire pour la pose de panneaux non souhaitée ou non conforme. Pour rappel, avant toute installation, le dépôt d'une déclaration préalable doit être faite et il convient d'obtenir un arrêté de non-opposition

de la mairie autorisant la pose. Cette demande déposée en mairie est instruite sous un délai allant de 1 à 2 mois.

ALLEZ, ON VA CHEZ MERLAUD !

À peine réveillées par le meuglement insistant qui monte de l'étable et le caquètement des poules en bas dans la cour, une pensée cabriole dans nos têtes, nos jambes s'impatientent, c'est dimanche, habillons-nous vite, on va chez Merlaud !

« On va chez Merlaud ! » chantonnent à leur manière les cloches de l'église de Verteillac dont l'appel traverse les murs épais du Courret, la maison-forte où nous passons l'été. Nous rêvons déjà, ma sœur et moi, de retrouver la caverne d'Ali Baba. En deux temps et trois mouvements, après avoir dévalé les escaliers en pierre blanche de la tour, pris cabas et porte-monnaie, nous embrassons notre tante Jane en lui lançant : « À tout à l'heure, Janette, on va chez Merlaud ! ».

Dans la longue allée bordée de pommiers nous galopons en levant les yeux vers des fruits rouges et charnus, plus beaux que ceux du jardin des Hespérides ou du Paradis terrestre. Le matin est radieux, nous éprouvons cette légèreté, ce bien-être du corps et de l'esprit sans savoir qu'un jour nous l'appellerions le bonheur. Succèdent au potager et au verger les rangées de vigne aux feuilles constellées d'étoiles bleu pâle depuis leur pulvérisation avec du sulfate de cuivre, puis c'est la route goudronnée et la descente d'un pas alerte vers Verteillac. À droite en contre-haut, un grand cyprès nous rappelle la présence du cimetière où nos ancêtres sont en résidence forcée et probablement éternelle ; à gauche, laissant entrevoir au fond d'un parc ombragé le chai où sont entreposées des barriques, s'élève la grille flanquée d'un portail où figurent les initiales entrelacées de notre arrière-grand-père, Amédée Coudret, qui fut maire du village durant 48 ans.

Sur la place de Verteillac, un groupe d'hommes immobiles, debout, les yeux fixés sur le porche de l'église, attendent la sortie des paroissiens, en majorité des paroissiennes, portant foulard ou chapeau. Derrière eux s'étalent sur un long trottoir des cageots de tomates, de courges, de melons débordant de couleurs et d'odeurs, surmontés de l'enseigne « Établissements Merlaud ».

Accueillies par le staccato continu des grosses caisses enregistreuses sur lesquelles pianotent deux femmes de forte corpulence, nous pénétrons dans le magasin où règne une atmosphère de jubilation. Des pochons tangent sur les balances. On pèse, on soupèse, on pèse à nouveau. Les manivelles tournent, les tiroirs-caisses manifestent un sacré caractère en s'ouvrant presque avec violence sur les différents compartiments où frétilent pièces en aluminium, en cuivre ou en nickel, parfois en argent.

Nous avançons dans le magasin qui année après année n'a cessé de grossir, d'enfler jusqu'à accoucher d'un gigantesque bric-à-brac de marchandises, bazar où l'on peut acheter aussi bien des roudoudous et des boîtes de petits-pois que du minium, un hachoir ou un filet à papillons. Que de formes et de matières diverses ! On y trouve tout, comme à la Samaritaine, de la boîte d'allumettes au paquet de riz, de la pioche à la baignoire pour bébé, des sachets de graines à la brouette en bois, mais surtout nous nous émerveillons devant un nombre faramineux d'objets inconnus, découvrant lors de nos visites un monde en expansion,

inexploré et parfois troublant. Fascinées, nous faisons provision de rêves !

Aujourd'hui je ne vais plus chez Merlaud, mais je sais que le magasin qui n'a cessé chaque année de se moderniser est toujours là. Bien sûr, les robots électriques ont détrôné le moulin à café en bois et son petit tiroir amovible, le fer à repasser en fonte que nos grands-mères faisaient chauffer sur une cuisinière à charbon ou encore la sorbetière en bois à manivelle que l'on garnissait de blocs débités dans un pain de glace. Je ne trouverai certainement plus, même reléguée dans quelque recoin sombre, la grosse louche ventruée en plastique jaune que l'on appelait cassotte et qu'il fallait poser une fois remplie sur le rebord d'un seau, pour se laver les mains et nettoyer les légumes sous le filet d'eau qui s'écoulait de son long manche creux.

Les lave-linges ont remplacé les lessiveuses en zinc galvanisé, aux reflets gris et changeants, dont le champignon central est percé d'orifices. Les frigos, les lave-vaisselles, les aspirateurs ont peu à peu fait leur apparition, tout comme les miroirs lumineux, les brosses à dents électriques, et même, bien que nous soyons à la campagne, les purificateurs d'air. Matelas et lampes côtoient à présent télévisions et rétroprojecteurs, casques et écouteurs, téléphones et ordinateurs, objets par milliers dignes de figurer dans les listes interminables dont Rabelais et George Perec avaient le secret !

Il paraît qu'on y a vu il y a encore peu de temps une cuisinière en fonte, mais à présent les clous, que l'on n'achète plus au poids, sont vendus sous blister tout comme l'escalope de veau et les cuisses de poulet. Sans doute le dimanche matin les conversations vont-elles toujours bon train sur la place de l'église et les clients se pressent-ils dans le magasin, certains évoquant encore le nom de Camille Merlaud, l'artiste ami de notre grand-père qui peignit comme lui la campagne périgourdine et dont je conserve dans mon atelier deux petites huiles sur bois.

Aujourd'hui, je ne pars plus à Verteillac à la fraîche avec ma sœur, un cabas à la main. Nous n'allons plus d'un même pas chez Merlaud accomplir le rite initiatique qui nous éveillait au monde. Notre enfance commune s'est sauvée, légère,

évanescence telle une fumée de cigarette, dans le silence ; mais demeurent les images enchanteresses, puissantes comme l'alcool, réparatrices comme un baume, inscrites au tréfonds de l'âme, peut-être plus indélébilement que si nous avions continué de nous rendre ensemble chaque été à Verteillac, chez Merlaud !

Françoise Donnareix

VERTEILLAC PRIMARY SCHOOL

When I came to Verteillac forty-four years ago, it was of course important to try to become integrated in the local community. As far as I was concerned I had an advantage as I was already bi-lingual and thanks to the wonderful teachers at the local school, my six-year-old son very quickly learned French.

I had been used to helping at my local primary school in England as it was quite normal for parents to lend a hand with class craft work, reading etc. so I approached the staff to offer my services. Much to my surprise they were politely refused and I quickly realised that it was not a normal suggestion in French schools

Never daunted however, I then suggested that I should start an «initiation» English class once a week for the older children. This was accepted and I happily worked with the children for twelve years until the French education policy changed. You can imagine my delight when, as I left, a little girl told me that she had enjoyed the lessons as now she knew that English was not a foreign language!

Three years ago it was suggested that lessons should start again on a voluntary basis once a week after school. We are now six permanent «teachers» - five of us teaching 25 children at the school and one devoting her time to the babies at the MAM where the tinies sing «Head and shoulders knees and toes» and know the names of all the farm animals!

Long may it last!

Edwina de Tonary



Merlaud depuis 120 ans à Verteillac

RETROUVEZ VERTEILLAC SUR LES RESEAUX SOCIAUX



SUIVEZ L'ACTUALITE DU VILLAGE EN VIDEO



Fête du sport : 8 mai 2025 JT
 117 vues • il y a 2 semaines 625 vues • il y a 1 mois

Die dema 2025 :
 839 vues • il y a 1 mois

Cérémonie de fin de travaux de déploiement de la fibre... :
 67 vues • il y a 4 mois

YouTube



Chaîne Youtube de Verteilac

facebook



Page Facebook de Verteilac

SCANNEZ
ces
QR CODES
avec votre
smartphone !